

# Ouganda

## *Mohamed Matovu*

Les peuples autochtones de l'Ouganda comprennent les communautés traditionnelles *Batwa* composées de chasseurs-cueilleurs, connues également sous le nom de *Twa*, ainsi que les *Benet* et des groupes pastoraux comme les *Karamojong* et les *Iks*. Aucune communauté autochtone n'est expressément reconnue comme telle par le gouvernement.

Les *Benet*, qui sont environ au nombre de 20 000, vivent dans le nord-est de l'Ouganda et étaient autrefois des chasseurs/cueilleurs. Les 6 700 *Batwa* sont également d'anciens chasseurs-cueilleurs et vivent dans le sud-ouest de l'Ouganda.

Ils ont été dépossédés de leurs terres ancestrales quand les forêts de Bwindi et de Mgahinga furent déclarées parcs nationaux en 1991<sup>1</sup>. Les *Iks* sont environ 1 600 et vivent au bord de Karamoja - région Turkana le long de la frontière séparant l'Ouganda du Kenya, Le peuple *Karamojong* vit dans le nord-est de l'Ouganda et se compose d'environ 260 117 personnes.<sup>2</sup>

La Constitution de 1995 ne garantit aucune protection particulière pour les peuples autochtones mais son article 32 prévoit l'obligation pour l'État de prendre des mesures de discrimination positive en faveur des groupes historiquement désavantagés ou aillant fait l'objet de discrimination. Cet article, originellement conçu ou envisagé comme permettant de traiter de la discrimination subie par les enfants, les personnes handicapées, et les femmes, sert aujourd'hui de base légale à la discrimination positive dont bénéficient les peuples autochtones en Ouganda.<sup>3</sup>

La loi de 1998 sur les terres et le Règlement national de l'environnement de 1995 protège les intérêts coutumiers sur la terre et l'usage traditionnel des forêts.

Ces lois habilitent cependant le gouvernement à interdire toutes activités humaines sur chaque zone forestière en qualifiant celle-ci de zone protégée, annihilant ainsi les droits coutumiers des peuples sur la terre.<sup>4</sup> L'Ouganda n'a jamais ratifié la Convention 169 de l'OIT qui garantit les droits des peuples indigènes et tribaux dans les États indépendants, et était absent lors du vote de la Déclaration des Nations Unis sur les droits des peuples autochtones en 2007.

## **Les *Batwa* poursuivent le gouvernement**

Face à une situation de privation de terre sans fin depuis plus d'une décennie, les *Batwa* ont trouvé refuge devant les tribunaux le 10 février 2013. Via leur organisation parapluie, l'Organisation unie pour le développement des *Batwa* en Ouganda (*United Organisation for Batwa Development-UOBDU*), ils ont formé un recours afin d'obtenir leur réinstallation dans la forêt ou une compensation adéquate pour la perte de leurs moyens de subsistance. Les *Batwa* ont franchi cette étape audacieuse après que le gouvernement ait confirmé qu'il ne reconnaîtrait pas les droits des propriétaires légitimes des terres dont ils ont été expulsés dans les forêts de Bwindi et Mgahinga, rendant très difficile l'obtention d'une compensation.

Les *Batwa* continuent de vivre en marge de la société, dans des conditions de quasi squatters et dans une pauvreté abjecte. La communauté majoritaire continue d'éviter d'inscrire la question de la situation critique des *Batwa* à l'ordre du jour.

Leur ségrégation est aggravée par les préjugés prévalant dans les autres communautés

selon lesquels les *Batwa* seraient arriérés, primitifs, et manqueraient de conscience civique.<sup>5</sup> Leur participation politique reste donc limitée et leurs droits sociaux-économiques sont toujours ignorés par l'Etat et la société.<sup>6</sup>

### **L'Ouganda a défini une politique foncière nationale**

L'évènement le plus important de l'année 2013 a peut-être été la définition par le gouvernement (à travers son Ministre des terres, du logement et du développement urbain) de la politique foncière nationale tant attendue. Après trois décennies d'incertitude, l'Ouganda a maintenant une politique claire et acceptée, et un plan d'action pour sa mise en œuvre est préparée sous la direction du Ministère des terres. Cette politique, selon le gouvernement, va fournir un cadre permettant de définir le rôle des terres dans le développement national.

D'après le Ministère des terres, cette politique devrait permettre d'harmoniser les différents points de vue concernant les injustices historiques liées à la terre, à la gestion et l'utilisation des terres. Son but principal est d' « *assurer une utilisation et une gestion efficace, équitable et optimal des ressources foncières de l'Ouganda, afin de réduire la pauvreté, créer de la richesse et poursuivre le développement socio-économique global du pays* ».

A cet égard, il est à espérer que les questions des droits fonciers des minorités et peuples autochtones seront traitées.

Comme pour la plupart des politiques gouvernementales, la politique foncière est volontariste, avec des objectifs et buts clairs. Il reste cependant à voir comment le comité technique de mise en œuvre, composé de multiples parties prenantes, assurera son application.

### **L'Ouganda a accueilli le Symposium régional pastoral de l'Afrique de l'est**

Dans le but de permettre aux communautés des terres arides intra et interétatique de faire face aux défis tels que le changement climatique, le commerce, la mobilité humaine et du bétail, les conflits et les maladies, la Coalition des organisations pastorales de la société civile (*Coalition of Pastoralists' Civil Society Organizations* - COPACSO) a organisé un symposium régional réunissant des participants venant d'États d'Afrique de l'est pour discuter de plusieurs cadres de travail et initiatives (notamment celui de l'Union pastorale africaine, les Protocoles commerciaux du marché commun de l'Afrique de l'est, le Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique, l'Initiative de l'IGAD (*Intergovernmental Authority on Development*) pour la résilience à la sécheresse et sa durabilité, et le Projet « Elevage comme moyen de subsistance »), et afin de mesurer dans quelles mesures ces cadres de travail et initiatives pourraient effectivement contribuer à l'amélioration du pastoralisme comme système de subsistance.

Les pasteurs d'Afrique de l'Ouest – où un certain nombre d'Etats de la Communauté des États de l'Afrique de l'Ouest - CEDEAO<sup>7</sup> ont adopté des lois qui reconnaissent et

protègent la mobilité du bétail, les ressources pastorales de l'empiètement et de l'aliénation, la gestion foncière communautaire, l'utilisation d'institutions formelles et informelles pour la gestion des ressources et la résolution des conflits – ont participé au symposium afin de partager leurs expériences.

## La situation des minorités et des peuples autochtones

2013 n'a pas été une année riche en événements pour les minorités et communautés autochtones. Le même schéma d'un gouvernement inflexible tardant à traiter des questions anciennes s'est reproduit.

Les *Basongora*, *Benet*, *Ik* et autres groupes continuent leur travail de lobbying et de plaidoyer, cherchant à obtenir du gouvernement une réparation pour la perte de leurs terres et moyens de subsistance. Les médias n'ont pas cessé de publier des articles relevant l'histoire de communautés vulnérables illégalement expulsées de leur territoire sans que le gouvernement n'intervienne ou avec une intervention limitée de celui-ci.

Dans la région riche en pétrole de Hoima, les communautés Bagungu du district de Buliisa ont protesté contre la faiblesse/l'injustice des compensations versées par la compagnie pétrolière et gazière canadienne, et par Total E&P. Les habitants ont prétendu dans les médias que les compagnies les ont indemnisées de 700 Sh environ (0,30 DUS) par mètre carré pour un jardin de manioc, ce qui est bien en dessous des prix du marché. La « New Vision » (Mardi 24 octobre 2013) a cité la représentante des femmes du parlement de district, Beatrice Mpairwe : « *Le manioc a besoin de deux à trois ans pour arriver à maturité et un stock de manioc peut représenter entre 10 et 15 tubercules, qui coûte 2 000 Sh (0,80 DUS) chacun. Pourquoi quelqu'un offrirait 700 Sh (0,30 DUS). A quoi peut servir cette petite somme d'argent ?* »

## Notes et références

- 1 United Organisation of Batwa development in Uganda (uoBdu), 2004. Report about Batwa data. August 2004, Uganda, p.3.
- 2 Minority Rights Group international (MRG), 2011. *Land, livelihoods and identities; inter-community conflicts in East Africa* (p.6), <http://www.minorityrights.org/download.php?id=1076>
- 3 Minority Rights Group international (MRG), 2001, *Uganda: The marginalization of Minorities* (p.9), [www.minorityrights.org/download.php?id=143](http://www.minorityrights.org/download.php?id=143)
- 4 Land Act (1998), Articles 2, 32 and National Environment Statute (1995), Article 46. 5 ; Minority Rights Group international (MRG), 2011. *Land, Livelihoods and Identities: Inter-community conflicts in East Africa*. <http://www.minorityrights.org/download.php?id=1076>
- 6 Cultural survival 2010. Revue trimestrielle, <http://www.culturalsurvival.org>
- 7 CEDEAO est un acronyme pour désigner la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest.

**Mohamed Matovu** est chargé d'information pour la région Afrique du Groupement international pour les droits des minorités. Il est formateur en relations médias et travaille en Afrique et Europe en collaboration avec des réseaux régionaux en faveur des communautés défavorisées, spécialement les minorités et peuples autochtones.

Source : IWGIA *Indigenous World 2014*,  
traduction de l'anglais par Zoé Boirin-Fargues